

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

03 JUL 2001 001719



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°16 du 5 juillet 2001 - 6 pages

Cultures Légumières
lutte raisonnée

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR :

Les populations de pucerons se maintiennent à des niveaux peu élevés.
En général, les populations de pucerons noirs ont régressé par rapport à la semaine dernière.
Forte présence des punaises anthocorides prédatrices des pucerons.
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons noirs pour le moment.

FINISTERE :

En règle générale, les populations de pucerons se maintiennent à des niveaux peu élevés.
Dans de nombreuses parcelles, les populations de pucerons noirs ont diminué en présence des auxiliaires (punaises anthocorides et coccinelles).
La présence des punaises anthocorides et des coccinelles est toujours remarquée.
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons car les auxiliaires devraient contrôler les populations.

ILLE ET VILAINE :

Dans l'ensemble des parcelles, les populations de pucerons verts se maintiennent à des niveaux peu élevés.
Les populations de pucerons noirs observées la semaine dernière ont légèrement augmenté.
La présence des punaises anthocorides et des coccinelles est observée.
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons car la présence des auxiliaires devrait réguler l'évolution de ces populations.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR – ILLE ET VILAINE

Les attaques de mildiou progressent lentement. Le mildiou est toujours actif.
Des contaminations importantes se sont produites en début de semaine. Nos modèles épidémiologiques prévoient de nouvelles contaminations, les risques de développement du mildiou restent élevés.
MAINTENEZ LA PROTECTION.
Renouvelez les traitements en fonction de la persistance d'action des spécialités.
Respectez les délais d'emploi avant récolte.

Prochain bulletin : le 12 juillet 2001

Pomme de terre: maintenir la protection.
Artichaut: quelques pucerons noirs.
Chou-Finistère: chenilles de piérides
vols de teignes.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère et en Ille et Vilaine

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Rares parcelles
29	St Pol de Léon	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Rares parcelles
	Le Conquet-Ploudalmézeau	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Rares parcelles
35	Ille et Vilaine (35)	Quelques parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles

P64

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs - Courrier électronique 355 Frs

FINISTERE

Les attaques de mildiou évoluent très lentement. Le mildiou est peu actif.
Des contaminations importantes se sont produites en début de semaine. Nos modèles épidémiologiques prévoient de nouvelles contaminations, les risques de développement du mildiou restent élevés.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

DORYPHORE

ILLE ET VILAINE

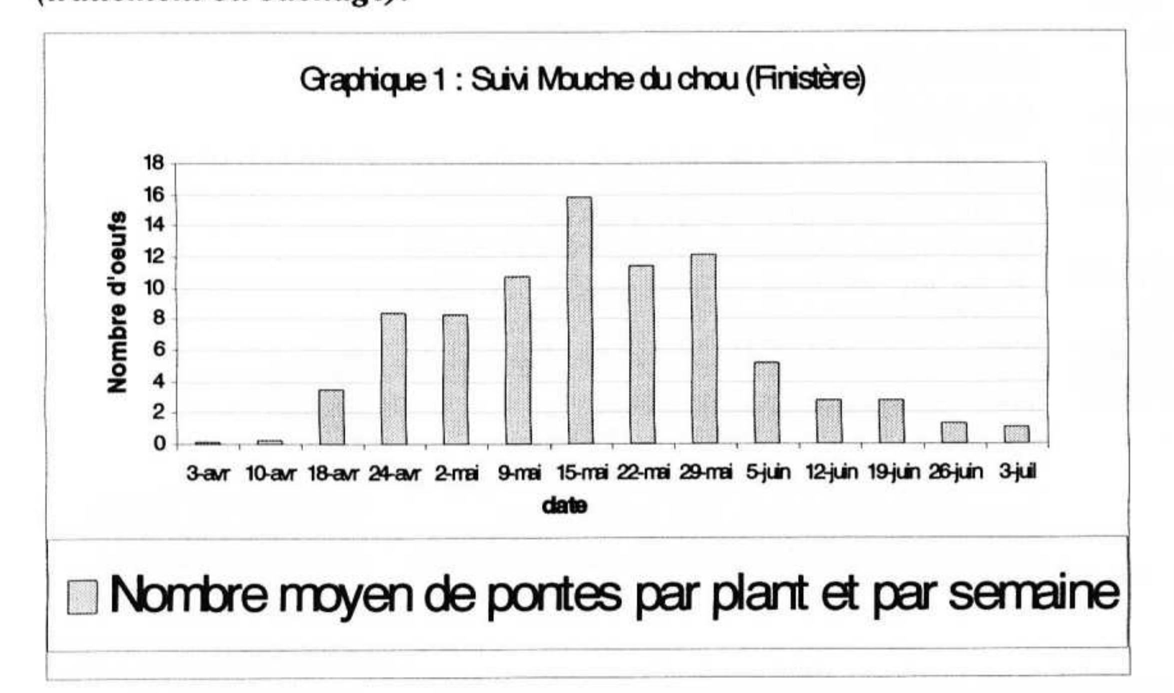
De nombreuses larves de doryphores sont toujours observées à Saint Malo, Saint Coulomb, Cancale, Saint Guinoux et à Saint Suliac.
En présence de doryphores, lors du traitement fongicide ajoutez un insecticide à la bouillie en vérifiant la compatibilité avec le fongicide utilisé. De nombreux produits sont homologués.

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR – FINISTERE - ILLE ET VILAINE

L'activité des mouches est toujours très faible pour l'ensemble de la zone de production. On constate tout de même une légère progression pour la zone de St Malo (Côtes d'Armor : moins d'un œuf en moyenne par pied et pour une semaine, Finistère : 1 œuf, Ille et Vilaine : 5 œufs ; Cf. graphique 1, ci-dessous).
Compte tenu de la faible activité des mouches, il est inutile d'intervenir contre la mouche pour les cultures en place. Pour les pépinières, prévoir une protection pour les semences non traitées (traitement ou bâchage).



PUCERONS - TEIGNES - PIERIDES

FINISTERE

Globalement, les populations de pucerons cendrés sont faibles. On constate des petits foyers localisés dans le secteur du Conquet.
Les populations de chenilles de teigne restent à des niveaux faibles. Par contre, on constate une nette augmentation des vols d'adultes localisés sur le nord-ouest du Finistère (de Lochrist à Kerlouan).
Des populations de chenilles de piérides sont en forte progression dans la partie nord-est du Finistère (de Plouescat à Lanmeur, ainsi que Plouzévédé). De plus, des adultes de piérides sont relevés sur l'ensemble de la zone de production.
En cas de présence de pucerons, intervenez avec un produit à large spectre pour lutter également contre les chenilles de lépidoptères présentes (essentiellement piérides et teignes éventuellement).
Compte tenu de la présence d'adultes de piérides, prévoir une intervention spécifique pour les autres parcelles. En l'absence d'autres ravageurs et en présence de jeunes larves, préférer un traitement au Bt qui respectera la faune auxiliaire (cf. Tableau 1 et 2 ci-dessous).

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE – ILLE ET VILAINE

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles en agriculture biologique). La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de protection actuellement efficace pour ce mode de production).

Compte tenu de la faible activité des mouches, les cultures en place n'ont pas besoin de protection. Par contre, maintenir la protection des pépinières par bâchage.

PUCERONS - TEIGNES - PIERIDES

Prévoir un traitement préventif à base de Bt contre les chenilles de piérides, en cas de présence simultanée de pucerons cendrés choisir un produit ayant une efficacité sur puceron (Cf. Tableau 1, cidessus).

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR – FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts sont à des niveaux très faibles pour l'ensemble des parcelles. De ce fait, le nombre de pucerons parasités (momies et mycoses) reste toujours très faible. Des punaises prédatrices de pucerons et quelques larves de coccinelles sont toujours observées.

On observe très peu de pucerons noirs avec parfois quelques petits foyers localisés.

Compte tenu du faible nombre de pucerons verts et noirs, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Malgré un développement du mildiou peu important, les premiers foyers peuvent être à l'origine de nouvelles contaminations pour certaines parcelles (présence de fructifications). De nouvelles contaminations sont en cours.

Maintenez la protection contre le mildiou avec des interventions tous les 7 jours. Une protection jusqu'au défanage est nécessaire pour une meilleure protection des tubercules et des autres parcelles. Suivre l'évolution des risques dans les prochains bulletins. En cas de mildiou déclaré, privilégiez la fréquence des interventions (7 jours d'intervalle) en respectant les conditions d'utilisation des produits à base de cuivre. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).

P65

Tableau 1 : Produits à base de *Bacillus thuringiensis* utilisables sur culture de choux

Ravageur	Specialité	Composition	Dose utilisable
Piéride du chou	BACTOSPEINE KOPPERT	B.t. sérotype 3a,3b	0.6 kg/ha
	BACTOSPEINE PM 16000.S	B.t. sérotype 3a,3b	0.6 kg/ha
	BATIK	B.t. var.kurstaki	1.5 l/ha
	BIOBEST BT	B.t. sérotype 3a,3b	0.5 kg/ha
	COLLAPSE	B.t. sérotype 3a,3b	0.15 l/hl
	DIPEL PM JARDIN	B.t. sérotype 3a,3b	1 kg/ha
	FORAY JARDIN	B.t. sérotype 3a,3b	1.5 l/ha
	INSECTOBIOL J	B.t. sérotype 3a,3b	0.5 kg/ha
	INSECTOBIOL M	B.t. sérotype 3a,3b	0.5 kg/ha
	SCUTELLO	B.t. sérotype 3a,3b	0.5 kg/ha
	BACTOSPEINE JARDIN LIQUIDE SOVILO	B.t. sérotype 3a,3b + piperonyl butoxyde + pyréthrines	5 l/ha
	KB INSECTICIDE BV		0.05 l/10l
Pucerons	BACTOSPEINE JARDIN LIQUIDE SOVILO	B.t. sérotype 3a,3b + piperonyl butoxyde + pyréthrines	5 l/ha
	KB INSECTICIDE BV		0.05 l/10l

Tableau 2 CHOU : Spécialités autorisées contre Pucerons - Piérides et Teignes (liste non-exhaustive)

Matière active	Spécialités	Pucerons	Piérides	Teignes
Acephate	ORTHENE 50	0,15 kg/hl		
Alphaméthrine	Nombreuses spécialités dont :			
	ASTOR		0,1 l/ha	0,1 l/ha
	CLAMEUR		0,07 kg/ha	0,07 kg/ha
	FASTAC		0,2 l/ha	0,2 l/ha
	MAGEOS MD		0,07 kg/ha	0,07 kg/ha
	PERAL		0,1 l/ha	0,1 l/ha
	STAR 100		0,1 l/ha	
Azimphos - methyl	GUSATHION-M	0,17 kg/hl		
	GUSATHION-M40	1kg/ha		
Bifenthrine	Nombreuses spécialités dont :			
	EXPERID		0,2 l/ha	
	KIROS jardin		10 l/ha	
	POLYSECT 3PLUS		10 l/ha	
	TALSTAR		0,02 l/hl	
Cypermethrine	Nombreuses spécialités dont :			
	CUBETRINE		0,6 l/hl	
	CYMBUSH		0,3 l/ha	
	ELGEVER		3 l/ha	
	MASTOR		0,06 l/hl	0,06 l/hl
	QUOMADIN		3 l/ha	
	RIPCORD 5		0,6 l/ha	0,6 l/ha
Diazinon	BASUDINE 20 bouillie ou liquide	0,125 kg/hl ou 0,125 l/hl		
Dichlorvos	Nombreuses spécialités	2 l/ha		
Deltaméthrine	Nombreuses spécialités dont :			
	DECIS MICRO		0,12 kg/ha	0,12 kg/ha
	DECTA +		0,3 kg/ha	0,3 kg/ha
	KOTHRIN Wg jardin		0,12 kg/ha	
	PEARL MICRO		0,12 kg/ha	0,12 kg/ha
	PUCERONS ET INSECTES LC		0,12 l/ha	
	VILMORIN INSECTIVIL KOTHRIN		3 l/ha	
Deltaméthrine + pyrimicarbe	BEST	1,5 l/ha		
	STATUS	1,5 l/ha		
Deltaméthrine + Heptenophos	DECIS B	0,5 l/ha		
	DECIS QUICK	0,5 l/ha		
Endosulfan	ROCKY		1,75 l/ha	
	TECHN'UFAN	1,75 l/ha		
	THIODAN 35CE	1,75 l/ha		
	THIONEX	1,75 l/ha		
Ethiophencarbe	CRONETON J	1 l/ha		
Esfenvalerate	Nombreuses spécialités dont : SUMI ALPHA		0,5 l/ha	
Fenitrothion	FENIBEL 50EC	1 l/ha		
	FOLITHION LIQUIDE	1 l/ha		
	PALUTHION CE	1 l/ha		
Lambda-cyhalothrine	Nombreuses spécialités dont :			
	KARATE VERT		0,15 l/ha	
	LAMBDA C		0,15 l/ha	
Lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe	KARATE K	1,5 l		
	OKAPI GF	0,45 kg/ha		
	OPEN	1,5 l/ha		
Piperonyl Butoxide Pyrethrines*	KB INSECTES LEGUMES B	0,5 l/hl		

P66

CHOU : Spécialités autorisées contre Pucerons - Piérides et Teignes
(liste non-exhaustive)

Matière active	Spécialités	Pucerons	Piérides	Teignes
Malathion	CALLIMAL 50	1,5 l/ha		
	JOSEOL	1,5 l/ha		
	KB INSECTICIDE LIQUIDE	3 l/ha		
	MALATHANE	5 l/ha		
	MALYPHOS 50EL	1,5 l/ha		
	NEXION LIQUIDE M	3 l/ha		
	UMUPRO JARDIN INSECTICIDE LIQUIDE DX	3 l/ha		
Methomyl	LANNATE	1,25 kg/ha		
	LANNATE 20L	1,5 l/ha		
	METHOMEX 20MF	1,5 l/ha		
	METOVER	0,125 kg/hl ou 0,125 l/hl		
Mevinphos	MEVINFOR	3,5 l/ha		
	MEVINTOX	3,5 l/ha		
	PHOSDRIN W10	0,35 l/hl		
	PROPHOS	0,35 l/hl		
	SYSTEPHOS	3,5 l/ha		
Parathion-Ethyl	OLEONOVAFOS	7,5 l/ha		
	OLEOPARATIOR	5 l/ha		
	PACOL 4,5	5 l/ha		
Parathion-Methyl	CHIMIC PAR M	0,75 l/ha		
	METHYL BLADAN 40	0,75 l/ha		
	MICROMETHYL	1,25 l/ha		
	NOVAFOS M40	0,075 l/hl		
	PARAFOR METHYL	0,75 l/ha		
	PARAMETH 40	0,75 l/ha		
	PENNCAP M	1,25 l/ha		
	THIONYL 40	0,075 l/hl		
	YPHOS 40EL	0,075 l/hl		
Phosalone	AZOFENE BOUILLIE	2 kg/ha		
	ZOLONE DX	10 l/ha		
	ZOLONE FLO	1,2 l/ha		
	ZOLONE LIQUIDE	1,75 l/ha		
	ZOLONE WP	20 kg/ha		
Pyrimicarbe	PICADOR G	0,075 kg/hl		
	PIRIMEX 50% WG	0,075 kg/hl		
	PIRIMOR G	0,075 kg/hl		
	RAPID	7,5 l/ha		
Rotenone*	BASF HJ INSECTICIDE POUDRE C	25 kg/ha		
	CUBEROL POUDRAGE	25 kg/ha		
	CUBEROL PULVERISATION	0,5 kg/hl		
	CUBEROL PULVERISATION V	5 kg/ha		
	CUBEROL V	25 kg/ha		
	KB INSECTICIDE VEGETAL POUDRAGE	15 kg/ha		
Tau-Fluvalinate	KLARTAN	0,3 l/ha		
	KLARTAN JARDIN	0,3 l/ha		
	MAVRIK FLO	0,3 l/ha		

* produits autorisés en Agriculture Biologique